

LA FACE CACHÉE DU TABAC

DOSSIERS N°84

[mise à jour : 09/2012]



Fumer n'est pas une cure de santé, ni pour les fumeurs, ni pour ceux qui les entourent. Nous le savons. Mais savons-nous également à quel point la cigarette a déjà malmené l'environnement et la santé d'hommes, de femmes et d'enfants avant d'avoir même effleuré nos lèvres ? Du champ à la manufacture, du paquet au cendrier, le tabac fait des dégâts parfois insoupçonnés.

La forêt tombe, le tabac pousse

Le tabac est cultivé dans quelque 130 pays. En 2008, environ 7 millions de tonnes de tabac ont été produits. Deux tiers de la surface cultivée se trouvent dans 5 pays : la Chine, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie et le Malawi. Le tabac, c'est une des cultures non vivrières les plus importantes. Mais fait-elle vivre ceux qui la cultivent ?

Dans beaucoup de cas, la culture du tabac commence avec la destruction d'une forêt primaire pour dégager une surface. Ensuite, il faudra encore du bois pour construire les séchoirs ou pour alimenter les fours qui sécheront le tabac. Ainsi, ce sont au total quelque 200 000 hectares de forêt qui tombent chaque année pour la culture et le séchage du tabac.

Certes, des arbres sont parfois replantés plus tard. Mais souvent il s'agit de plantations peu variées, constituées d'espèces à croissance rapide, comme l'eucalyptus, qui ne remplacent pas l'écosystème foisonnant de vie qu'est une forêt primaire.

Pas besoin de fumer pour être malade

Les paysans qui cultivent le tabac utilisent des engrais de synthèse et pesticides, sans protection ni formation. Hélas, les enfants aussi sont nombreux à travailler dans les champs. Les produits qu'ils épandent sont particulièrement nocifs pour leur santé et polluent l'eau et le sol.

Même les paysans qui savent que des protections existent et qu'elles sont nécessaires, ne les utilisent pas. Ils n'ont tout simplement pas les moyens de s'en procurer, car pour survivre, ils sont obligés de limiter leurs frais de production au strict minimum.

Parmi les pesticides utilisés, on trouve le tristement célèbre aldicarbe. L'aldicarbe est hautement neurotoxique. Ce pesticide est souvent responsable d'intoxication aiguës chez les utilisateurs : maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, diarrhées, problèmes de coordination, vision floue ne sont que quelques-uns des symptômes dont les paysans se plaignent. S'ajoute à cela l'intoxication chronique qui entraîne entre autres des dermatoses irritatives ainsi que des conséquences potentiellement graves pour le développement neurologique des foetus et des jeunes enfants.

Le Pesticides Action Network, réseau d'action international qui milite pour un monde sans pesticides, a déjà souvent pointé l'aldicarbe du doigt : il figure parmi les substances chimiques les plus nocives, à bannir en priorité. Ce pesticide est progressivement abandonné dans le monde occidental. Il est interdit depuis 2007 dans l'Union européenne comme principe actif dans des produits de traitement des cultures et en cours d'interdiction aux Etats-Unis. Or, dans les pays du Sud, il continue d'être utilisé.

Les pesticides utilisés causeraient également des problèmes de santé mentale. Au Brésil, des chercheurs ont constaté que le taux de suicide est sept fois plus élevé dans les régions où l'on cultive le tabac qu'ailleurs. Quelque 60% des paysans qui se suicident ont travaillé dans la culture du tabac, et la plupart d'entre eux sont décédés pendant la période où l'utilisation des pesticides est la plus intensive.

S'ils travaillaient sans les pesticides, les paysans ne préserveraient pas pour autant leur santé. Leur peau absorbe en effet directement la nicotine lorsqu'ils manipulent les feuilles vertes humides. Cette "maladie du tabac vert" se manifeste par des nausées, vomissements, malaises, maux de tête et vertiges, crampes au ventre, difficultés respiratoires, tension labile et arythmie cardiaque.

Un cercle vicieux de pauvreté

La culture du tabac demande énormément de travail. Selon une étude au Brésil, il faut 3000 heures par hectare et par an pour le tabac. Pour les haricots, 298 heures. Pour le maïs, 265 heures.

Si, au moins, tout ce labeur apportait quelque chose aux paysans... Mais la réalité est tout autre.

- Le prix offert pour le tabac est en diminution constante depuis plusieurs décennies. D'année en année, le revenu des paysans diminue pareillement ;
- C'est souvent l'industrie du tabac qui vend les engrais et pesticides aux paysans avec un système contractuel, obligeant ceux-ci à s'endetter ;
- La plupart des bénéfices tirés de la vente du tabac vont aux grandes compagnies et aux états, sous la forme de taxes toujours plus lourdes, mais les paysans restent pauvres, malades et endettés ;
- Se faire soigner pour les maladies liées à la culture du tabac est impossible, faute de moyens ;
- Un travailleur malade ne peut pas gagner d'argent et son décès peut mettre sa famille en grande difficulté ;
- Les enfants qui travaillent dans les champs ne vont forcément pas à l'école. Ils ne reçoivent donc

- pas l'enseignement qui aurait pu améliorer leurs perspectives d'avenir et les sortir de la pauvreté ;
- L'industrie du tabac cherche de nouveaux marchés dans les pays les plus pauvres de la planète. Certaines de ces grandes entreprises sont plus riches que plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne réunis. Ils ont donc amplement les moyens pour séduire la population, l'inciter à consommer leurs produits et pour imposer leur vouloir aux gouvernements.
 - Dans toutes les sociétés, riches ou pauvres, les fumeurs sont plus nombreux parmi les personnes non scolarisées. L'accoutumance amène les fumeurs pauvres à dépenser une grande partie de leur revenu, déjà insuffisant, en tabac. Un paysan du Brésil doit travailler 13 minutes pour gagner de quoi acheter un kilo de riz. Pour un paquet de cigarettes, il devra travailler 22 minutes. Pareil en Inde, où 34 minutes de travail rapportent de quoi acheter 1 kilo de pain, tandis qu'il faut 102 minutes pour pouvoir acheter des cigarettes.
 - Un fumeur pauvre n'a pas les moyens non plus de se faire soigner quand il tombe malade du cancer, de la tuberculose ou toute autre maladie liée à la consommation du tabac.

Le tabac n'est pas une culture vivrière qui nourrit le paysan et sa famille. La vente de leur production ne rapporte pas de quoi vivre dignement. Que du contraire. C'est une culture qui demande un travail astreignant et pénible, apporte un revenu dérisoire, expose les travailleurs à de graves maladies et les maintient prisonniers d'un cercle vicieux de pauvreté et de dépendance.

Dans la manufacture, les choses ne vont guère mieux. Dans les pays en voie de développement, les travailleurs fabriquent surtout la « bidi », la cigarette du pauvre : du tabac enroulé dans la feuille d'un arbuste, le tendu ou kendu, le tout noué par une ficelle. Le travail est pénible, les journées longues, la paie insuffisante. Les droits des travailleurs n'existent souvent qu'en théorie. Entre 5 et 10% des travailleurs seraient des enfants de moins de 14 ans.

Par contre, pour les cigarettes de marque, la manufacture est de plus en plus un travail fait par des machines. Selon un rapport de l'OMS, et contrairement à ce qu'affirme l'industrie, beaucoup plus d'emplois seront perdus par cette mécanisation poussée de l'industrie du tabac que par des politiques et mesures anti-tabac.

Bio alors, ce tabac ?

Oups ? L'idée de cultiver du tabac en bio semble-t-elle farfelue ou absurde ? Le tabac reste du tabac, nuit à la santé et entraîne la dépendance, qu'il soit bio ou pas. Le tabac bio, ne créerait-il pas la fausse impression qu'il s'agit d'un produit « sain » ? En plus, la cigarette, ce n'est pas que du tabac, c'est aussi toute une flopée d'additifs toxiques. Toujours est-il que certains cultivateurs expérimentent la culture du tabac bio. En France, sur 1800 cultivateurs, cinq s'étaient lancés dans l'aventure du tabac bio en 2009.

D'autres cultivateurs n'envisagent pas le bio mais tentent néanmoins de réduire l'impact sur l'environnement de leurs cultures, par exemple en diminuant l'irrigation ou les applications de pesticides.

Et la production belge ? Elle s'éteint très rapidement : moins de 10 cultivateurs récoltent encore du tabac dans notre pays, dont 3 dans la vallée de la Semois. La production annuelle serait d'un peu moins de 200 tonnes de feuilles, cultivées sur 67 hectares, alors que le blé, lui, occupe près de 200 000 hectares. Oublions donc le tabac « bio et du terroir », bien de chez nous.

Tabac deviendra cigarette

Un bilan peu réjouissant donc, et on n'a parlé que du tabac, pas de la cigarette. Lors de la production

de celle-ci, plein d'additifs sont ajoutés au tabac. Le papier qui l'entoure en contient également. On ne saura pas exactement lesquels puisque, comme on le constate aisément, le paquet de cigarettes ne porte pas d'étiquette qui précise sa composition !

De l'ammoniac, des arômes mais aussi du chocolat, du sucre... Certains de ces additifs sont là pour dilater les bronches pour que la fumée pénètre plus profondément dans le corps du fumeur, d'autres, pour le rendre plus (rapidement) dépendant.

D'ailleurs, les producteurs de cigarettes ajoutent souvent du tabac de moindre qualité dans les cigarettes, des « chutes » de la production, des tiges, même des poussières récupérées... Pour masquer le goût douteux de cette basse qualité, des additifs sont indispensables.

Tous ces composants ont également leur impact environnemental par leur production et leur transport. Et n'oublions pas l'emballage à trois couches : plastique, carton, feuille aluminium, destinés à un seul usage.

Quand on allume ce mélange, jusqu'à 4000 substances chimiques sont inhalées et libérées dans l'air : goudron, nicotine, monoxyde de carbone, formaldéhyde, benzène... Peu d'entre nous accepteraient de boire ce cocktail au bar. En occident, le tabac serait responsable de 30% des décès par cancer, de 75% des décès par maladies respiratoires et de 25% des décès par maladies cardiovasculaires. En Afrique sub-saharienne, où le tabagisme est en train de devenir une épidémie parmi les plus pauvres, le tabac aurait tué en 2008 autant de personnes (1 million) que la malaria (1 million) ou le SIDA (1,3 million).

Après son long périple, la cigarette ne procure que quelques minutes de plaisir. Le filtre deviendra mégot et il est peu probable qu'il se retrouvera à la poubelle. Pour 5500 cigarettes vendues, 4500 mégots seraient jetés par terre... cela fait plus de 8 cigarettes sur 10 !



Photo : Jim Grady - Flickr

Tous ces filtres, en acétate de cellulose, mettront, selon les conditions de lumière et d'humidité, entre 18 mois et 12 ans à se décomposer. Bon nombre d'entre eux iront rejoindre et polluer les cours d'eau et... la mer. Sur les plages estivales, un tiers des déchets ramassés seraient des mégots. Les briquets, c'est pareil : ils jonchent les rues et se retrouvent dans la mer, avec une foule d'autres déchets plastique. Ils sont avalés par les oiseaux et animaux marins qui en périssent.

Fumer ou ne pas fumer ? A chacun de tirer ses conclusions. Se libérer de la dépendance est possible, même si ce n'est pas une chose facile.

Et quid de la cigarette occasionnelle pour le plaisir ? Le tabac sans additifs existe. Il peut aussi être une voie parmi d'autres pour un sevrage progressif. Quant aux mégots et briquets vides... la poubelle n'est jamais aussi loin qu'on ne le croit. Sinon, le cendrier de poche, peut-être une idée cadeau pour votre fumeur ou fumeuse bien-aimé(e) ?

Sources / pour en savoir plus :

- www.terraeco.net
- www.fao.org
- www.who.int
- <http://additifstabac.free.fr>

et des publications et sites anglophones :

- www.tobaccocontrol.bmj.com
- www.fairtradetobacco.org
- www.pesticideinfo.org
- www.environmentalevidence.org

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[2] <http://www.terraeco.net/>

[3] <http://www.fao.org/>

[4] <http://www.who.int/>

[5] <http://additifstabac.free.fr/>

[6] <http://www.tobaccocontrol.bmj.com/>

[7] <http://www.fairtradetobacco.org/>

[8] <http://www.pesticideinfo.org/>

[9] <http://www.environmentalevidence.org/>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

